



Dans le cadre de la 4^{ème} édition de la Semaine mondiale des investisseurs 2020, initiative soutenue par l'Autorité des marchés financiers (AMF)

Etudiants en Master 2 de gestion de patrimoine ou équivalent en université, en école de commerce ou en DU de 3^{ème} cycle,

Participez au Concours :



Avec une vidéo sur le thème :

Un épargnant bien conseillé est un épargnant protégé : pourquoi faire appel à un conseil en gestion de patrimoine de la CNCGP ?



Les trois meilleures équipes seront récompensées par un prix de

2 000 € pour la 1^{ère} place

1 500 € pour la 2^{ème}

1 000 € pour la 3^{ème}

Participez au Concours :



Créée en 1978, la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP) est la première association professionnelle représentative des conseils en gestion de patrimoine. La CNCGP est agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Elle a pour missions de promouvoir la profession de conseil en gestion de patrimoine, de défendre ses intérêts et d'accompagner ses adhérents dans l'exercice de leur activité professionnelle. Avec 60% des effectifs de la profession, la CNCGP est le leader incontournable des acteurs de la gestion privée indépendante.

Découvrez la profession, rencontrez et échangez avec des professionnels de la gestion de patrimoine.

Retrouvez toutes les informations du concours en scannant le code ci-dessous et inscrivez-vous entre le **5 octobre et le 30 novembre 2020** :



concours2020@cncgp.fr

CNCGP



Chambre Nationale des Conseils
en Gestion de Patrimoine

Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP)

4, rue de Longchamp - 75016 Paris

01 42 56 76 60

www.cncgp.fr